

La collecte des déchets évolue

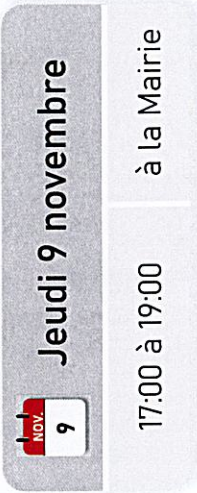
À partir du 10 novembre 2023, la collecte des déchets à Bélesta passe en apport volontaire pour tous les habitants de la commune. Vous devrez apporter vos ordures ménagères et vos déchets recyclables dans les points de collecte répartis sur la commune.



Voir le plan au dos de ce flyer

PERMANENCE D'INFORMATION

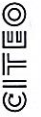
Les techniciens de la Communauté de communes Roussillon Conflent et les élus de la mairie de Bélesta tiendront une permanence pour vous apporter des précisions et répondre à vos questions.



Dernier jour de collecte des bacs individuels et collectifs d'ordures ménagères le vendredi 10 novembre.

Service Gestion des déchets

04.48.50.05.25



NOVEMBRE
10

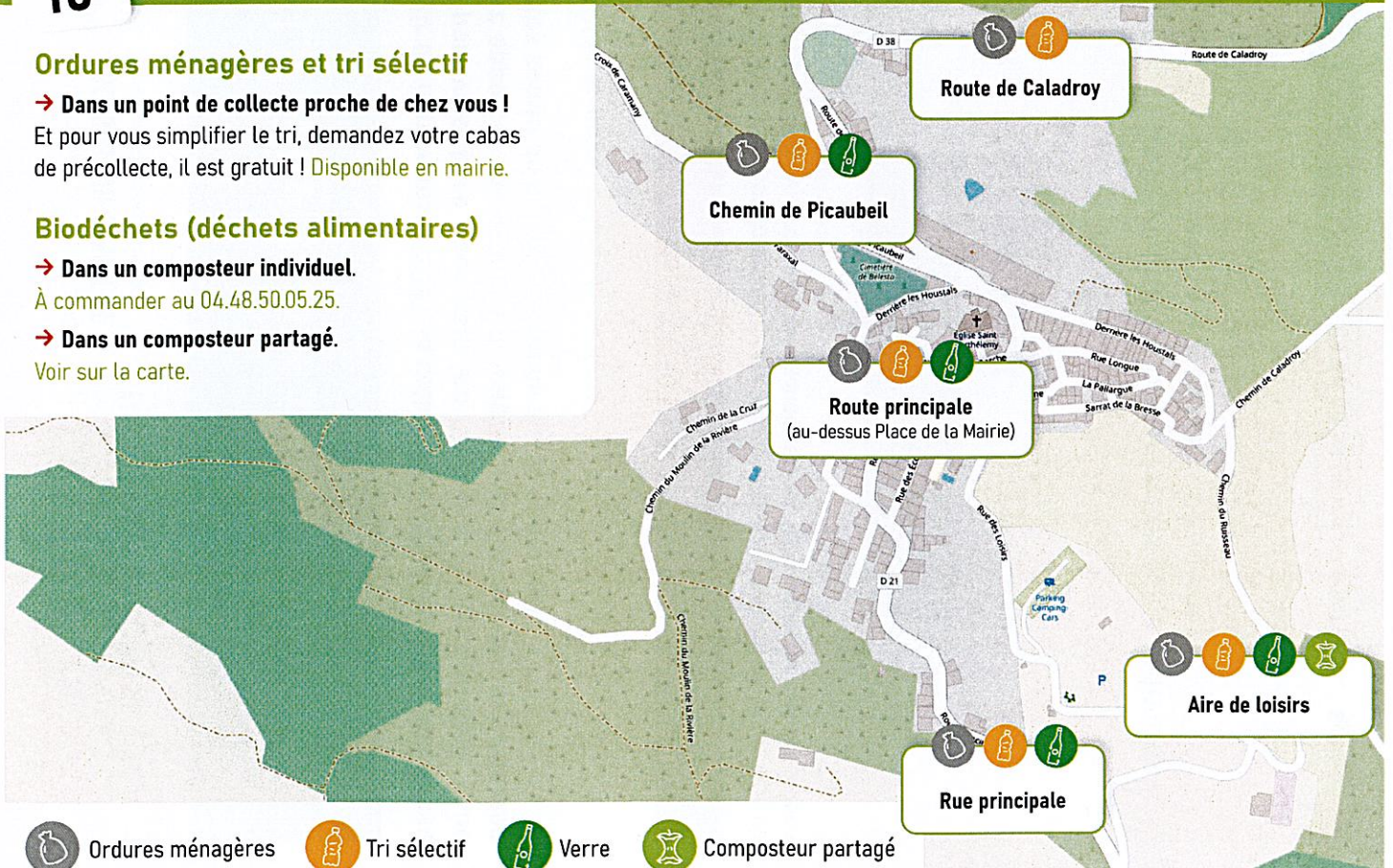
Où jeter mes déchets à partir du 10 novembre ?

Ordures ménagères et tri sélectif

→ Dans un point de collecte proche de chez vous !
Et pour vous simplifier le tri, demandez votre cabas de précollecte, il est gratuit ! Disponible en mairie.

Biodéchets (déchets alimentaires)

→ Dans un composteur individuel.
À commander au 04.48.50.05.25.
→ Dans un composteur partagé.
Voir sur la carte.



Ordures ménagères Tri sélectif Verre Composteur partagé